



Le 2 mars 2021

Inauguration d'un nouveau site de la Régie foncière en plein cœur de Bruxelles : Rue du Lombard 26

02/03 : Inauguration de 10 nouveaux logements à haute performance énergétique et un commerce en plein centre de Bruxelles, Rue du Lombard 26, avec la présence du Bourgmestre, Philippe Close et Lydia Mutyebele, Echevine du Logement. La Régie foncière, en tant qu'opérateur immobilier de plus de 3700 logements sur le territoire bruxellois renforce, une fois encore, son offre locative.

Avec la rénovation de ces anciens bureaux de police, la Régie foncière de la Ville de Bruxelles en est à sa deuxième reconversion de bureaux en logements. La rénovation de ce bâtiment qui a débuté en 2002, offre 10 logements moyens dont 8 composés de 1 chambre et 2 composés de 3 chambres, deux d'entre eux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Le rez-de-chaussée de 84 m² pourra bientôt accueillir un commerce.

« Nous sommes ravis de pouvoir présenter le travail accompli pour la rénovation de ces anciens bureaux de police. Ce bâtiment composé de 10 nouveaux logements d'une très grande qualité, accueillera en plein centre-ville de nouveaux locataires. Nous pouvons remercier les équipes de la Régie foncière, le bureau d'architecte et l'entrepreneur pour ce travail de longue haleine » indique **Lydia Mutyebele**, Echevine du Logement et de la Régie foncière.

« La Régie foncière fait encore un pas vers la redynamisation de la ville de manière durable en transformant ce bâtiment vide en logements à haute performance énergétique. Le rez-de-chaussée qui est réservé à un commerce ainsi que les nombreux transports en communs qui parcourent le quartier, cadrent parfaitement dans la ville à 10 minutes. Tout cela a pour but de rendre la ville plus habitable et conviviale », se réjouit **Philippe Close**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

Aux étages, les appartements s'organisent autour d'un puit central afin d'augmenter l'apport de lumière dans les logements.

Grâce au travail réalisé par le bureau d'architecte DeCleyn et de l'entrepreneur Gillion, la structure existante a pu être conservée dans son intégralité. Les éléments structurels originels ont été mis en évidence comme témoin du passé au même titre que les tablettes des fenêtres qui ont été mises à contribution comme éléments décoratifs.

« De nouveau, la Régie foncière a mis un point d'honneur à respecter pour ces logements les normes strictes relatives aux PEB (performance énergétique du bâtiment). Nous sommes contents de pouvoir contribuer au bien-être des locataires tout en réduisant leur empreinte carbone et leur facture d'énergie » ajoute **Lydia Mutyebele**. En effet, des installations techniques telles que une ventilation double flux avec récupération de chaleur ainsi que des panneaux photovoltaïques ont été aménagés.

Architecte : Walther DeCleyn

Entrepreneur : Gillion

Budget total : ~ 3 000 000 euros

 [@grondregiefoncierevilledebruxelles.stadbrussel](https://www.facebook.com/grondregiefoncierevilledebruxelles.stadbrussel)

Contacts presse :

Géraldine Rademaker, Attachée de presse - Cabinet de Lydia Mutyebele, Echevine du Logement, du Patrimoine Public et de l'Égalité des chances – 0490 42 76 73 – Geraldine.Rademaker@brucity.be

Carole Poncin, Attachée de presse du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles carole.poncin@brucity.be - 0488 04 38 24